

Une couche lavable remplace 230 couches jetables !

Saviez-vous qu'un bébé se fera changer de couche en moyenne 6 000 fois et produira près d'une tonne de couches avant d'atteindre le stade de la propreté?

Au Québec seulement, c'est près de 4 millions de couches jetables qui sont enfouies chaque jour, ce qui équivaut à 60 000 tonnes de déchets par année qui demanderont jusqu'à 500 ans avant de se décomposer!

Voilà pourquoi votre municipalité, en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville, poursuit son programme de subvention pour l'achat de couches lavables, et ce, afin de diminuer le tonnage de déchets envoyés aux sites d'enfouissement.



Critères d'admission

Être résident de la municipalité où la demande est acheminée (territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville).

Attendre un bébé ou avoir un bébé âgé de moins de 12 mois au moment de faire la demande.

Fournir les **pièces justificatives**.

Pièces justificatives

Preuve de résidence avec adresse complète (copie du permis de conduire, du compte de taxes ou d'une facture de service public, etc.).

Preuve d'achat en date de l'année 2018 ou 2019 pour, au minimum, un ensemble de 20 couches lavables incluant les inserts absorbants.

Preuve de naissance de l'enfant (copie du certificat de naissance).

Formulaire d'inscription

À présenter à votre municipalité

Nom du parent : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Signature : _____

Date : _____

Contrat d'engagement

Je, _____
m'engage à utiliser les couches lavables acquises en collaboration avec ma municipalité et la MRC de Marguerite-D'Youville pendant la période complète durant laquelle mon enfant portera des couches.

Ce _____ jour de 20 __

À _____

Signature: _____

Comment faire une demande de subvention?

Lorsque les critères d'admission sont respectés, remplir le formulaire d'inscription et vous présenter à l'hôtel de ville de votre municipalité avec les pièces justificatives en mains. Les documents peuvent aussi être envoyés par la poste à votre hôtel de ville (voir au verso).

À qui s'adresse la subvention?

Aux parents d'un bébé âgé de moins de 12 mois, au moment de faire la demande et qui habitent sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville.



Pour obtenir plus d'information

Communiquez avec votre municipalité ou avec la MRC de Marguerite-D'Youville

Calixa-Lavallée

771, ch. de la Beauce
JOL 1A0
450 583-6470

Contrecœur

5000, rte Marie-Victorin
JOL 1C0
450 587-5901

Saint-Amable

575, rue Principale
JOL 1N0
450 649-3555

Sainte-Julie

1580, ch. du
Fer-à-Cheval
J3E 2M1
450 922-7111

Varenes

175, rue Sainte-Anne
J3X 1T5
450 652-9888

Verchères

581, rte Marie-Victorin
JOL 2R0
450 583-3307



MRC de
Marguerite-D'Youville

609, route Marie-Victorin
Verchères (Québec) JOL 2R0
450 583-3301 poste 223
514 856-5701 poste 223
www.margueritedyouville.ca



Suivez-nous
sur Facebook!

COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ



Programme de subvention 2019

100 \$ par enfant



MRC de
Marguerite-D'Youville